

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

28

Nombre de votants :

28

Date de convocation :

15 décembre 2017

Date d'affichage :

28 décembre 2017

L'AN deux mille dix-sept, le **21 décembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 15 décembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BOUCHET, CERLES (à partir de la question n° 2), DIOGON, Mme FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mme LAFOND (pour les questions n° 1 et 28), M. LAMY, Mmes MACHANEK, MONCEL, MONTFORT, PICHARD, MM. PRADEAU, RESSOUCHE, Mmes SANNAT, SCHOTTEY, VILLER.

ABSENTS :

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Pierre CERLES, Conseiller Municipal Délégué

absent aux questions n° 1 et 28

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale

absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale

absente

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Boris BOUCHET

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal

absent

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint

a donné pouvoir à Daniel GRENET

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée

absent sauf pour les questions n° 1 et 28

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée

a donné pouvoir à Catherine VILLER

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Agnès MOLLON, Conseillère Municipale

absente

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale

a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal

a donné pouvoir à Marie-Hélène SANNAT

M. Pierrick VERMOREL, Conseiller Municipal Délégué

a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : François PRADEAU

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 DECEMBRE 2017**

QUESTION N° 8

OBJET : Tableau des effectifs : création et suppression de postes au 1^{er} janvier 2018.

RAPPORTEUR : Stéphanie FLORI-DUTOUR

Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire » qui s'est réunie le 7 décembre 2017.

Le tableau des effectifs, ci-joint, est mis à jour au 1^{er} janvier 2018 et intègre les modifications suivantes :

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Direction
Un poste de technicien	Transformation de poste suite à disponibilité pour convenances personnelles	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Informatique
Un poste d'adjoint technique	Renforcer l'effectif d'ASVP dans le cadre de la dépenalisation	néant	Police Municipale

- les suppressions de postes suivantes qui prennent effet au 1^{er} janvier 2018 :

Postes à supprimer	Motif	Direction
1 poste de rédacteur	Réorganisation de la direction Actions culturelles	Direction actions culturelles
1 poste d'adjoint d'animation à 31h30 hebdomadaires de travail	Départ en retraite d'un agent dont le remplacement a été anticipé	DEJ (service animation)
1 poste de rédacteur	Départ en retraite le 1 ^{er} octobre 2017 d'un agent dont le remplacement a été anticipé	Direction de la Communication (service accueil)
1 poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principale de 2 ^{ème} classe	Départ en retraite le 1 ^{er} septembre 2017 d'un agent dont le remplacement a été anticipé	DEJ (écoles)

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Le Conseil Municipal est invité à :

- **autoriser la création, ce à compter du 1^{er} janvier 2018 et la suppression des postes susvisés, et après avis du comité technique,**
- **approuver le tableau des effectifs du 1^{er} janvier 2018.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.**

RIOM, le 21 décembre 2017

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL